



# DECAPEX 52 TSI

## PROCEDES D'APPLICATION SUITE

### Sur Peintures Polyuréthanes bi composantes

Il est recommandé de faire une étude préalable des supports.

1 à 2 couches de DECAPEX 52 TSI à raison de 450 à 650gr/m<sup>2</sup> selon l'épaisseur du revêtement à décaper.

Temps d'attente : > 2 heures environ.

### Sur RPE, Crépis Plastiques

Il est recommandé de faire une étude préalable des supports.

1 à 2 couches de DECAPEX 52 TSI à raison de 1kg/m<sup>2</sup> selon l'épaisseur du revêtement à décaper.

Temps d'attente : > 1 heure environ.

### Sur Peintures D'imperméabilisation (I1, I2, I3, I4), Colles Néoprènes, Acryliques

Il est recommandé de faire une étude préalable des supports.

1 à 2 couches de DECAPEX 52 TSI à raison de 1kg/m<sup>2</sup> selon l'épaisseur du revêtement à décaper.

Temps d'attente : Variable selon revêtement.

## RENDEMENT

Variable selon l'âge, l'épaisseur et la qualité du revêtement à décaper.

300gr/m<sup>2</sup> environ.

## SECHAGE DU SUPPORT

Variable selon :

Les conditions de température (>5°C).

Le support.

Le produit utilisé pour le rinçage.

L'hygrométrie ambiante.

La ventilation.

Le mode de rinçage.

Mesures effectuées à 20°C avec une humidité relative de 50%.

Séchage complet : 24 à 48 heures environ.

Il est conseillé de ne pas appliquer de finition avant 1 semaine.

## CONSEILS DYRUP

Il est recommandé d'effectuer un essai au préalable.

Le choix des produits exige une analyse préalable du support, des conditions de mise en œuvre et de l'état de surface.

Il est fortement conseillé d'effectuer ses travaux avec le même lot de produit.

Bien refermer l'emballage après utilisation.

Ne pas décaper sur supports plastiques ou dérivés (polystyrène, joints silicone...).

Ne pas appliquer sur de l'aluminium, du cuivre ou du zinc.

Après rinçage et séchage des bois toutes les finitions sont possibles.

Ne pas effectuer de rinçage du décapant à l'eau avec de la Laine d'acier.

Ne pas appliquer sur des grandes surfaces ou des parquets.

Si nécessaire, laisser agir le produit plusieurs heures, appliquer à nouveau du décapant et répéter l'action plusieurs fois en fonction des couches de peintures.

L'action du produit est variable en fonction de l'âge, de la composition, de l'épaisseur du revêtement et de la quantité de produit appliqué sur le support à décaper.

Le produit n'a aucune action sur les vitrificateurs à base d'urée-formol, sur les peintures ou les vernis bi-composants.

**Pour tous renseignements techniques, contacter notre Service Conseils (01.56.84.03.95.).**

## PRECAUTIONS D'EMPLOI ET DE SECURITE

Il est important de respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité :

Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.

Aérer largement les locaux pendant et après l'application du produit.

Se protéger la peau, les mains, le visage, les voies respiratoires et les yeux.

Il est fortement conseillé de porter un masque à cartouche filtrante ou matériel adapté contre les vapeurs de solvant organique en cas de décapage en milieu confiné ou sur des grandes surfaces.

Conserver hors de portée des enfants.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour les animaux.

# DECAPEX 52 TSI

## PRECAUTIONS D'EMPLOI ET DE SECURITE SUITE

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

Consulter la fiche de données de sécurité du produit sur : [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com) et les mentions figurant sur l'étiquette de l'emballage.

Cette notice a pour objet l'information de notre clientèle sur les propriétés et caractéristiques de ce produit. Les renseignements qu'elle comporte sont fondés sur nos essais réalisés dans les conditions d'utilisation conformes aux normes conventionnelles en vigueur. Nos recommandations d'emploi n'ont qu'une valeur indicative et ne sauraient, en aucune façon, suppléer à une préconisation spécifique, adaptée à la nature et à l'état des fonds du chantier à réaliser, ni engager la responsabilité de la Société DYRUP. Notre clientèle voudra bien s'assurer, avant toute mise en œuvre, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente qui prendrait en compte des données techniques nouvelles.

**Edition FEVRIER 2009** : Annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit.

**DYRUP**

---

215 Av Georges Clémenceau 92000 Nanterre - France

Tél. : 01 56 84 03 00 - Télécopie : 01 56 84 03 83 - [www.dyrup.fr](http://www.dyrup.fr)